

**Allocution de bienvenu par M. Galust SAHAKIAN, Président
de l'Assemblée nationale de la République d'Arménie**

Monsieur le Chargé de mission Europe,

Mesdames et Messieurs les participants de la Conférence des Présidents de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie Région Europe,

Chers invités,

Permettez-moi de vous saluer en Arménie et de vous remercier d'avoir réagi favorablement à la proposition de l'Assemblée Nationale de la République d'Arménie d'organiser la Conférence des Présidents de l'APF Région Europe à Erévan.

Chers collègues,

La République d'Arménie est devenue membre de plein droit de l'Organisation Internationale de la Francophonie lors du Sommet de Kinshasa en octobre 2012.

Le moment a été venu d'intégrer la dimension parlementaire aussi dans la relation nouvelle qui unit l'Arménie et la Francophonie et lors de sa session plénière de juillet 2014, à Ottava (Canada) l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie a octroyé à l'Assemblée Nationale d'Arménie le statut du membre de plein droit de l'APF. Ainsi, l'Arménie et le parlement arménien ont réaffirmé leur attachement indéfectible à la Francophonie, à ses valeurs et leurs engagements à oeuvrer en faveur de diffusion et de l'approfondissement de ces derniers.

L'engagement de l'Assemblée Nationale d'Arménie dans l'édification de cet espace de solidarité et de tolérance qui accorde toute son importance à l'éducation et au dialogue entre les cultures se traduit par divers manifestations.

Particulièrement, le 5 mars passé, dans le cadre de la Saison de la Francophonie en Arménie, le Parlement arménien a organisé une conférence sur le thème "Francophonie: dialogue des cultures" avec la participation des jeunes francophones, qui nous a offert une belle occasion de fêter la langue française, langue commune nourrie de culture différentes, en lui manifestant notre attachement et en célébrant sa richesse et sa diversité.

Le parlement arménien a opté pour l'organisation d'une conférence des jeunes francophones pour deux raisons.

D'abord, ça s'inscrit dans le cadre du Sommet de Dakar du mois de novembre passé, où la Francophonie toute entière s'est trouvée mobilisée autour du thème de la jeunesse en tant que vecteur de paix et acteurs du développement.

Deuxièmement, l'Assemblée Nationale d'Arménie entend concourir à la valorisation du rôle de la jeunesse au sein de l'espace francophone: la Section arménienne de l'A.P.F, en liaison avec les Ministères des Affaires étrangères et de l'Education, a suscité un projet de Parlement de jeunes francophones. La mise en place d'une telle structure servira de cadre d'échanges et de dialogue à la jeunesse arménienne francophone et favorisera l'initiation à la vie parlementaire.

Et pour la réussite de ce projet assez ambitieux nous serons reconnaissants à l'A.P.F. si elle apporte son expertise et son appui matériel.

Chers collègues,

La présente Conférence des Présidents de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie Région Europe se déroule à la veille d'un événement cruciale pour nous, les Arméniens, ainsi que pour le monde entier.

Il s'agit d'un événement exceptionnel, puisque pour la première fois dans l'histoire, on commémorera les cent ans d'un génocide.

Il y a 100 ans! Un siècle ! En 1915, le gouvernement turc a lancé le plan d'extermination et dépossession nationale du peuple arménien du pays d'origine. L'élimination de tout un peuple d'un territoire. Les hommes, les femmes, les enfants, les vieillards ont subi l'horreur, l'atrocité, l'inhumanité, ayant comme une perspective la mort certaine ou l'espoir mince de la survivance.

Et aujourd'hui, cent ans après le Génocide Arménien, la commémoration des victimes de génocide et la condamnation de ce crime sont pertinentes aussi longtemps que diverses expressions de haine et d'intolérance fondées sur l'origine nationale, raciale ou religieuse continuent de réapparaître, et aussi longtemps que la menace de répétition de tels crimes contre l'humanité demeure.

C'est une vérité sans équivoque que l'oubli des victimes de génocide et le négationnisme, en particulier au niveau étatique, et en particulier par le pays génocidaire constitue une composante de ce crime. C'est un double crime commis à la fois contre les victimes innocentes et l'avenir.

Pendant les cent ans qui se sont écoulés, les gouvernements turcs successifs n'ont pas fait leur travail de mémoire. Les autorités turques,

quelles qu'elles soient, n'ont pas exprimé le moindre signe vers une reconnaissance du génocide commis en 1915, sous un régime d'Empire. Pire, ils ont établi un mensonge d'Etat sur le Génocide Arménien en écrivant l'histoire à l'inverse de la réalité.

Chers Mesdames et Messieurs,

En vous saluant encore une fois dans le Parlement arménien , permettez-moi de souhaiter beaucoup de succès à votre travail. J'espère également que vous pourrez profiter de votre séjour pour visiter notre pays.

Soyez les Bienvenus en Arménie,

Je vous remercie de votre attention.